

CATALOGUE DES FORMATIONS

2023
2025

PHARMACIENS

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé

04 91 22 51 47 - contact@freeforma.fr

Agrément DPC 9659 - SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS 93131785413



freeforma

SOMMAIRE

03 À PROPOS

04 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PROGRAMMES INTÉGRÉS

- 06 96592325057 - Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux adultes - Violences conjugales
- 09 96592325084 - Le rôle du pharmacien dans le cadre des pathologies TSA - TND - Repérage et suivi
- 12 96592325094 - S'appropriier les connaissances pour le dépistage de la dénutrition concernant la personne âgée de plus de 70 ans
- 14 96592325096 - TROD angine : Diagnostic et délivrance de l'antibiothérapie
- 17 96592325097 - TROD angine : Diagnostic et délivrance de l'antibiothérapie (Mixte Présentiel)
- 20 96592325104 - Savoir repérer, accompagner et prendre en charge les troubles anxiodépressifs - Le rôle du pharmacien

ÉVALUATIONS DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- 24 96592325072 - Maîtriser le bon usage du médicament
- 25 96592325085 - Le rôle du pharmacien dans le cadre des pathologies TSA - TND : Repérage et suivi
- 26 96592325098 - TROD angine : Diagnostic et délivrance de l'antibiothérapie
- 27 96592325107 - Savoir repérer, accompagner et prendre en charge les troubles anxiodépressifs
- 28 96592325111 - Savoir repérer et connaître la prise en charge de l'endométriose
- 29 96592325120 - Promouvoir la vaccination, améliorer la couverture vaccinale et maîtriser l'acte de vaccination

FORMATION CONTINUE

- 31** 96592325131 - Situation sanitaire exceptionnelle - Soins d'urgence
- 34** 96592325141 - Pharmaciens : Prescrire les vaccins en officine (100% e-learning)
- 36** 96592325142 - Pharmaciens : Prescrire les vaccins en officine (Mixte Webinaire)
- 38** 96592325143 - Pharmaciens : Prescrire les vaccins en officine (Mixte Présentiel)

À PROPOS DE FREEFORMA

Nous sommes mobilisés pour vous apporter le meilleur ; nous savons que pour vous, il est essentiel de vous former aux dernières avancées et aux meilleures pratiques dans votre domaine. Ainsi, nos formations sont pensées pour répondre vos besoins spécifiques selon votre profession.



Des équipes disponibles

Votre conseiller vous guide et vous aide pour tout support technique du lundi au vendredi.



Basé ici, en France

Toutes nos équipes sont situés ici, en France. Tout comme nos locaux qui sont à Marseille !



Accompagnement personnalisé

Vous guider et vous accompagner tout au long de votre parcours est important pour nous.

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Évaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.

Accès 24/7*

je me forme où je veux,
quand je veux.
Sans contraintes.
*hors formation présentiel

Références Scientifiques

Contenu scientifique actualisé
et certifié ANDPC.

0€ !

Sans avance de frais, nos
formations sont éligibles à des
solutions de financement.



Une question ?

Pour vous accompagner tout
au long de votre formation,
Camille et Antoine du service
suivi sont à votre écoute !

Camille, responsable du suivi pédagogique :
06 64 79 45 55 - audit.freeforma@gmail.com

Antoine, chargé du suivi pédagogique :
07 56 79 76 25 - audit.freeforma@gmail.com

PARCOURS INTÉGRÉS :
2 ÉVALUATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
+ 1 FORMATION CONTINUE

REPÉRAGE ET CONDUITE À TENIR FACE AUX VIOLENCES OU SUSPICIONS DE VIOLENCES FAITES AUX ADULTES – VIOLENCES CONJUGALES

DURÉE :
10H

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

3H FORMATION CONTINUE

1H CLASSE VIRTUELLE

0€ | INDEMNISATION
RESTE À CHARGE | **550€**

PRIX : 669.5€ 100% FINANCÉ

**NUMÉRO D'ACTION :
96592325057**

FORMATRICE
AXELLE BERLET,
PSYCHOLOGUE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> **RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

Toutes les femmes et tous les hommes, quel que soit leur statut socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle, leur état de santé, leur handicap **peuvent être concernés** par les violences.

Les violences conjugales en font partie et peuvent revêtir différentes formes : **verbales**, **sexuelles**, **économiques**, etc.

En 2020 :

- 102 femmes ont été **tuées** par leur (ex)partenaire.
- 25 enfants mineurs ont été **tués** par l'un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.
- 27 hommes ont été **tués** par leur (ex)partenaire.

Les professionnels étant en première ligne dans ce **contexte aggravant** de violences conjugales, l'article 51 de la loi du 4 août 2014 invite à la création de cette formation.

Elle s'appuie sur la pertinence à **repérer** et à **accompagner** au mieux les personnes victimes, ainsi que les membres du foyer et notamment les enfants, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette formation abordera ce sujet avec de nombreuses études de **cas cliniques**, afin de donner toutes les clés pour un repérage efficace de la violence conjugale. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Prendre connaissance des recommandations et bonnes pratiques conseillées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Comprendre le contexte et les enjeux.

Savoir repérer.

Savoir accueillir et prendre en charge.

Savoir repérer et prendre en charge les personnes vulnérables.

Adopter le juste positionnement professionnel.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 **PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS**

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de repérage et conduite à tenir face aux violences conjugales.

Connaître les différentes formes possibles de violences conjugales.

Prendre connaissance des documents édités- Haute Autorité de Santé (HAS).

MODULE 02 **COMPRENDRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX**

Connaître :

- La réalité chiffrée,
- Les différentes formes de violences au sein du couple,
- Les fondements juridiques et les principales infractions,
- Le cadre et les évolutions réglementaires.

Comprendre :

- Le déroulement du parcours judiciaire à la suite d'une plainte,
- Les stratégies développées par l'agresseur sur sa victime,
- Le schéma de l'emprise, du psycho-traumatisme et des conséquences familiales.

S'approprier les outils à disposition des professionnels.

Avoir accès aux ressources locales et territoriales en aide aux professionnels.

MODULE 03 **SAVOIR REPÉRER**

Maîtriser les réflexes de repérage des victimes.

Maîtriser le questionnement systématique.

Évaluer le danger.

Prendre en compte le danger pour les membres de la famille, notamment les enfants.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

MODULE 04 SAVOIR ACCUEILLIR ET PRENDRE EN CHARGE

Connaître l'accueil pluri-professionnel psycho-médico-social.
Maîtriser la prise en charge globale selon la situation.
Acquérir les informations à donner à la victime sur ses droits et aides.
Connaître la procédure et la réalisation du signalement à l'autorité judiciaire.
Rédiger un Certificat Médical Initial (CMI) ou une attestation.
Connaître l'organisation du suivi médical, psychologique et social.
Savoir intégrer les membres du foyer, notamment les enfants.

MODULE 05 SAVOIR REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES VULNERABLES

Définition de la population vulnérable
Comprendre le lien entre dépendance induite par ces vulnérabilités et actes de violence
Connaître les spécificités liées au repérage des personnes vulnérables
Connaître les spécificités liées à la prise en charge de personnes vulnérables

MODULE 06 ADOPTER LE JUSTE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Maîtriser le positionnement et l'attitude professionnels, justes et adaptés.
S'approprier les techniques d'entretien, d'examen et de consultation.
Accompagner la victime dans son discours.
Maîtriser ce qu'il est conseillé de faire ou ne pas faire.

LE RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE CADRE DES PATHOLOGIES TSA - TND - REPÉRAGE ET SUIVI

DURÉE :
10H

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
550€

PRIX : 539€ 100% FINANCÉ

**NUMÉRO D'ACTION :
96592325084**

FORMATEURS

DR ROUVIER EMMANUELLE,
DOCTEUR EN PHARMACIE
FANNY DARKARIAN,
INFIRMIÈRE
DR EDWIN LEMOINE,
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'accompagnement du TSA et TND chez l'adulte et chez l'enfant constitue une priorité de santé publique pluridisciplinaire.

Cette formation apporte les connaissances sur le repérage et l'accompagnement adapté à chaque patient (enfant ou adulte), notamment le rôle du pharmacien dans la protection de ces patients, aussi bien d'un point de vue pharmacologique que dans la prise en charge globale des patients.

Il y sera abordé des cas cliniques, tels que des analyses d'ordonnances, qui pourront permettre d'adapter au mieux les pratiques des professionnels.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Prendre connaissance de la clinique des TSA / TND et savoir les repérer.

Connaître le rôle du pharmacien dans la prise en charge globale des patients (parents de l'enfant, enfant et adulte).

Maîtriser la prise en charge des TSA d'un point de vue thérapeutique et pharmacologique.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS ET INTRODUCTION

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) :

- Trouble du spectre de l'autisme : signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent, février 2018.
- Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte, décembre 2017.

MODULE 02 NON PAS UN MAIS DES AUTISMES, CONNAÎTRE LA CLINIQUE DES TSA/TND POUR SAVOIR REPÉRER

Présentation des TND.
Connaître la clinique des TSA/TND.
Maîtriser le repérage des TSA/TND de l'adulte et de l'enfant.
Syndrome Asperger.
Autisme de Kanner.
Syndrome de Rett.
Autisme infantile.
Trouble désintégréatif de l'enfance.
Prendre connaissance des dernières données de la science diffusée via : les 5 centres d'excellence relatifs aux troubles du neuro-développement, le réseau des centres ressource autisme et les CRTLA (Centres Régionaux des Troubles du Langage et des Acquisitions).

MODULE 03 PRÉJUGÉS SUR LA MALADIE ET RÔLE DU PHARMACIEN DANS LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DES PARENTS DE L'ENFANT

Préjugés sur la maladie et impact sur la qualité de vie des parents.
Rôle du pharmacien dans la prise en charge globale des parents et accompagnants.
Savoir repérer et gérer les troubles du comportement associés et/ou modification de ces troubles.
Conseils associés aux troubles du sommeil.
Conseils associés aux maux d'estomac et reflux gastro œsophagiens.
Conseils associés à la gestion du stress et de l'anxiété.

MODULE 04 STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE ET PRISE EN CHARGE DES TSA

L'épilepsie :

- Qu'est-ce que l'épilepsie ?
- Les traitements anti-épileptiques

Déficit des interactions sociales, intellectuelles, routine et répétition.

MODULE 04
- SUITE

STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE ET PRISE EN CHARGE DES TSA

Hyperactivité et hypersensibilité :

- Quels individus peut-on qualifier d'hypersensibles ou hyperactifs ?
- Les traitements médicamenteux utilisés.

Troubles du sommeil :

- Les traitements prescrits en cas de trouble du sommeil.
- Rappels de prescription et ordonnance sécurisée pour certains somnifères.

Trouble de l'attention et médicaments associés.

Troubles de l'alimentation et éducation nutritionnelle.

Prescription d'antidépresseurs dans la prise en charge des TSA.

Éviter les interactions médicamenteuses.

Contrôler les prescriptions (traitements des troubles du sommeil, des troubles du comportement, des médicaments psychotropes, ...).

Assurer la pharma-covigilance.

S'APPROPRIER LES CONNAISSANCES POUR LE DÉPISTAGE DE LA DÉNUTRITION CONCERNANT LA PERSONNE ÂGÉE DE PLUS DE 70 ANS

DURÉE :
7H

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

4H ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

2H FORMATION CONTINUE

1H CLASSE VIRTUELLE

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
385€

PRIX : 396€ 100% FINANCÉ

**NUMÉRO D'ACTION :
96592325094**

FORMATRICE
MIREILLE ÉTIENNE,
DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> **RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

La dénutrition de la personne de plus de 70 ans est un enjeu de santé publique au vu de sa prévalence qui varie de 4 à 10 % à domicile, de 15 à 38 % en institution et de 30 à 70 % à l'hôpital.

Cette formation apporte les connaissances sur la **dénutrition de la personne de plus de 70 ans** et propose des outils pour son dépistage et repérage.

Cette formation s'appuie sur les bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette formation abordera ce sujet avec de nombreuses études de **cas cliniques** afin de donner toutes les clés pour un repérage efficient de la dénutrition.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

S'approprier les connaissances et outils pour le repérage de la dénutrition de la personne de plus de 70 ans.

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), sur la dénutrition de la personne âgée.

Connaître les conséquences de la dénutrition.

Repérer les facteurs de risques de la dénutrition.

Connaître les outils de repérage.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01

PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS & CONNAÎTRE LE CONTEXTE ET L'ÉTAT DES LIEUX DE LA DÉNUTRITION DE LA PERSONNE ÂGÉE

Diagnostic de la dénutrition chez la personne de 70 ans et plus.
Recommandation de la Haute Autorité de Santé (HAS) - 10 novembre 2021.

MODULE 02

CONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES DE LA DÉNUTRITION

Connaître les conséquences de la dénutrition et sa prévalence.
Connaître la spirale de la dénutrition.

MODULE 03

REPÉRER LES FACTEURS DE RISQUES DE LA DÉNUTRITION

Connaître les effets du vieillissement.
Repérer les facteurs de risques de la dénutrition.
Connaître les signes d'alerte.
Identifier les risques nutritionnels.
Repérer les situations à risques pouvant entraîner une dénutrition.

MODULE 04

CONNAÎTRE LES OUTILS DE REPÉRAGE

Connaître les critères de diagnostic de la Haute Autorité de Santé (HAS).
Rechercher les critères phénotypiques.
Rechercher les critères étiologiques.
Connaître les critères de diagnostic de dénutrition sévère de la Haute Autorité de Santé (HAS).

TROD ANGINE : DIAGNOSTIC ET DÉLIVRANCE DE L'ANTIBIOTHÉRAPIE

DURÉE :
10H

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
550€

PRIX : 539€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325096

FORMATRICE
DR MARIE MORI,
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le TROD est un outil de diagnostic permettant de **détecter rapidement une angine** et d'en identifier l'origine (virale ou bactérienne).

Celui-ci mis en place depuis septembre 2019, permet aux pharmaciens d'officine de mettre en place auprès de leur patientèle, un outil fiable et rapide, directement **utilisable à la pharmacie**.

Ainsi, cela permettra de favoriser un meilleur accompagnement de la **prescription médicamenteuse** dans le cadre d'une angine. Très clairement, ce nouvel outil permettra de **développer des thérapies plus ciblées** afin de ralentir le développement de l'antibiorésistance en France.

Les stagiaires seront donc capables de réaliser correctement la méthode de diagnostic d'une angine et d'orienter la prise en charge du patient vers un traitement adapté à sa pathologie.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Actualiser ses connaissances sur les angines, savoir la détecter et adapter sa prise en charge

Permettre une bonne prescription et délivrance des antibiotiques afin de ralentir le développement de l'antibiorésistance.

Promouvoir le bon usage des antibiotiques et lutter contre l'antibiorésistance.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE

Identifier les situations dans lesquelles proposer un TROD angine, connaître la procédure de réalisation à l'officine et savoir l'interpréter.

Prendre en charge un patient atteint de signes évocateurs d'une angine.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS ET INTRODUCTION

Recommandation de la Haute Autorité de Santé (HAS) : Principes généraux et conseils de prescription des antibiotiques en premier recours (Février 2014)
Connaître les principaux chiffres de la prescription des antibiotiques en France.

MODULE 02 LA GORGE ET SON ENVIRONNEMENT

Connaître les principales structures de la gorge :

- Le pharynx,
- Le larynx,
- Les amygdales.

MODULE 03 LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES

Être capable d'expliquer les différentes pathologies (définition, symptômes, étiologie, diagnostic) :

- le rhume
- la rhinopharyngite,
- le cancer du pharynx,
- la laryngite aiguë et chronique,
- les différentes angines.

Les complications : phlegmon, glomérulonéphrite aiguë, rhumatisme articulaire aiguë.

MODULE 04 LES ANTIBIOTIQUES UTILISÉS DANS L'ANGINE BACTÉRIENNE

Être capable de citer les principaux objectifs de la prise d'antibiotiques.
Connaître les recommandations de l'antibiothérapie associée à une angine bactérienne.
Connaître les interactions médicamenteuses.
Connaître les contre-indications.
Connaître les chiffres de la consommation générale des antibiotiques en France.

MODULE 05

L'ANTIBIORÉSISTANCE

Comprendre les mécanismes d'action de l'antibiorésistance.

Connaître les conséquences de l'antibiorésistance.

Connaître les bonnes pratiques de délivrance des antibiotiques et promouvoir le bon usage.

MODULE 06

LE TROD ANGINE

Savoir réaliser un TROD angine à l'officine et savoir l'interpréter

Réalisation du TROD angine à l'officine :

- Prérequis,
- Matériel nécessaire,
- Différentes étapes,
- Facturation,
- Retours d'expérience,
- Recommandations et bonnes pratiques,
- Conseils hygiéno-diététiques.

TROD ANGINE : DIAGNOSTIC ET DÉLIVRANCE DE L'ANTIBIOTHÉRAPIE

DURÉE :
10H

MIXTE - PRÉSENTIEL

DPC | PRÉSENTIEL + E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ MIXTE

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE EN PRÉSENTIEL

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
550€

PRIX : 649€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325097

FORMATRICE
DR MARIE MORI,
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

LIEU
PARIS OU MARSEILLE

EFFECTIF
20 PERSONNES MAXIMUM

RYTHME
1 JOURNÉE - 7H

PAUSES CAFÉ ET REPAS OFFERTS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le TROD est un outil de diagnostic permettant de **détecter rapidement une angine** et d'en identifier l'origine (virale ou bactérienne).

Celui-ci mis en place depuis septembre 2019, permet aux pharmaciens d'officine de mettre en place auprès de leur patientèle, un outil fiable et rapide, directement **utilisable à la pharmacie**.

Ainsi, cela permettra de favoriser un meilleur accompagnement de la **prescription médicamenteuse** dans le cadre d'une angine. Très clairement, ce nouvel outil permettra de **développer des thérapies plus ciblées** afin de ralentir le développement de l'antibiorésistance en France.

Les stagiaires seront donc capables de réaliser correctement la méthode de diagnostic d'une angine et d'orienter la prise en charge du patient vers un traitement adapté à sa pathologie.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Actualiser ses connaissances sur les angines, savoir la détecter et adapter sa prise en charge

Permettre une bonne prescription et délivrance des antibiotiques afin de ralentir le développement de l'antibiorésistance.

Promouvoir le bon usage des antibiotiques et lutter contre l'antibiorésistance.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE

Identifier les situations dans lesquelles proposer un TROD angine. Connaître la procédure de réalisation à l'officine et savoir l'interpréter.

Prendre en charge un patient atteint de signes évocateurs d'une angine.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS ET INTRODUCTION

Recommandation de la Haute Autorité de Santé (HAS) : Principes généraux et conseils de prescription des antibiotiques en premier recours (Février 2014)
Connaître les principaux chiffres la prescription des antibiotiques en France.

MODULE 02 LA GORGE ET SON ENVIRONNEMENT

Connaître les principales structures de la gorge :

- Le pharynx,
- Le larynx,
- Les amygdales.

MODULE 03 LES DIFFÉRENTES PATHOLOGIES

Être capable d'expliquer les différentes pathologies (définition, symptômes, étiologie, diagnostic) :

- le rhume
- la rhinopharyngite,
- le cancer du pharynx,
- la laryngite aiguë et chronique,
- les différentes angines.

Les complications : phlegmon, glomérulonéphrite aiguë, rhumatisme articulaire aiguë.

MODULE 04 LES ANTIBIOTIQUES UTILISÉS DANS L'ANGINE BACTÉRIENNE

Etre capable de citer les principaux objectifs de la prise d'antibiotiques.
Connaître les recommandations de l'antibiothérapie associée à une angine bactérienne.
Connaître les interactions médicamenteuses.
Connaître les contre-indications.
Connaître les chiffres de la consommation générale des antibiotiques en France.

MODULE 05 L'ANTIBIORÉSISTANCE

Comprendre les mécanismes d'action de l'antibiorésistance.
Connaître les conséquences de l'antibiorésistance.
Connaître les bonnes pratiques de délivrance des antibiotiques et promouvoir le bon usage.

MODULE 06 LE TROD ANGINE

Savoir réaliser un TROD angine à l'officine et savoir l'interpréter

Réalisation du TROD angine à l'officine :

- Prérequis,
- Matériel nécessaire,
- Différentes étapes,
- Facturation,
- Retours d'expérience,
- Recommandations et bonnes pratiques,
- Conseils hygiéno-diététiques.

SAVOIR REPÉRER, ACCOMPAGNER ET PRENDRE EN CHARGE LES TROUBLES ANXIO DÉPRESSIFS – LE RÔLE DU PHARMACIEN

DURÉE :
10H

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

0€ RESTE À CHARGE | INDEMNISATION
550€

PRIX : 539€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325104

FORMATRICE
AXELLE BERLET,
PSYCHOLOGUE HYPNOTHÉRAPEUTE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Depuis quelques années, les troubles anxiodépressifs sont très présents dans la population, française comme mondiale. Ils sont classifiés parmi les troubles mentaux, les plus courants. Pour exemple, l'épidémiologie relative à l'anxiété montre qu'environ **33% de la population en est touchée** au cours de sa vie (étude de 2015).

La période si particulière du COVID a déclenché également par la suite une montée importante de diagnostics de **troubles anxieux** et de **dépression**. Et cela parmi tous les âges de la population, que ce soient les enfants, les ados ou les adultes, tout comme les personnes âgées.

Les professionnels étant en première ligne dans ce contexte aggravé et aggravant, et ce qui invita à la création de cette formation. Elle s'appuie sur la pertinence d'**améliorer, repérer et prendre en charge** au mieux les personnes concernées, ainsi que les personnes plus vulnérables et à risque, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS),

Seront donc abordés la complexité de ces troubles par leur aspect multiple et leurs spécificités dans le repérage, l'orientation vers les partenaires selon les traitements (médicamenteux et non médicamenteux) adaptés et conseillés, le rôle du pharmacien dans la prise en charge, le suivi et l'accompagnement du patient. Les **personnes vulnérables** (enfants, ados, femmes en post-partum, personnes âgées) feront l'objet d'un **focus particulier**.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation des pratiques professionnelles** (EPP).

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Améliorer sa pratique de pharmacien pour un accompagnement, un soutien et des résultats optimaux, pour le patient, et la qualité de son suivi, par : renforcer la phase de repérage, faciliter la coordination entre professionnels concernés, optimiser la prise en charge et avoir connaissance du parcours de soin.

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Repérer les troubles anxio dépressifs.

Orienter vers les partenaires.

Connaître le rôle du pharmacien dans la prise en charge du patient.

Repérer et prendre en charge les personnes vulnérables.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01

PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de repérage et prise en charge des troubles anxiodépressifs.

Prendre connaissance des troubles et des risques.

Prendre connaissance des documents édités.

MODULE 02

REPÉRER LES TROUBLES

Connaître les signes d'alerte : physiques, psychiques, comorbidités.

S'adapter à l'âge.

Evaluer le danger et les risques spécifiques.

Connaître les outils adaptés.

S'approprier leur utilisation en pratique clinique.

MODULE 03

ORIENTER VERS LES PARTENAIRES

Connaître les acteurs et dispositifs disponibles.

Avoir accès aux ressources locales et territoriales en aide aux professionnels.

Savoir orienter et adresser de façon adéquate selon le besoin du patient et la spécificité du partenaire.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION (SUITE)**

MODULE 04

PRENDRE EN CHARGE : LE RÔLE DU PHARMACIEN

Connaitre la prise en charge globale selon la situation.
Maîtriser le juste traitement médicamenteux, en lien avec les recommandations actuelles.
Savoir délivrer les psychotropes, notamment les benzodiazépines.
Contrôler les prescriptions médicamenteuses.
Connaître les différentes thérapies non-médicamenteuses efficaces validées et adaptées au besoin.
Assurer une alliance et un soutien thérapeutique pour un juste accompagnement.

MODULE 05

REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES VULNÉRABLES

Définition de la population vulnérable.
Connaître les spécificités liées au repérage des personnes à risque.
Connaître les spécificités liées à la prise en charge de personnes à risque.

COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP EN 4 ÉTAPES :

01

Téléchargez vos documents.

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP. Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

02

Premier tour - audit clinique.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

03

Actions d'améliorations de vos pratiques.

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques. Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

04

Deuxième tour - audit clinique.

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

MAÎTRISER LE BON USAGE DU MÉDICAMENT

DURÉE :
6H

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
330€

PRIX : 429€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325072

FORMATRICE
DR MURIEL OBADIA,
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La iatrogénie médicamenteuse est responsable de 130 000 hospitalisations et 10 000 décès par an.

La prévention de ces risques concerne l'ensemble des professionnels de santé à toutes les étapes de la prise médicamenteuse. Le pharmacien joue un rôle clé en dispensant les médicaments en officine, comme par exemple lors de la dispensation de contraception hormonale orale.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur : la dispensation en officine, 2019.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

SAVOIR REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES PATHOLOGIES TSA-TND

DURÉE :
6H

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
330€

PRIX : 429€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325085

FORMATEURS
FANNY DAKARIAN,
INFIRMIÈRE
DR EDWIN LEMOINE,
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'accompagnement du TSA et TND chez l'adulte et chez l'enfant constitue une priorité de santé publique pluridisciplinaire.

Cette **évaluation des pratiques professionnelles** porte sur le rôle du pharmacien dans la protection des patients TSA et la **pharmacovigilance**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur :

- autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent, mars 2012.
- trouble du spectre de l'autisme : signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent, février 2018.
- autisme et autres troubles envahissants du développement : diagnostic et évaluation chez l'adulte, juillet 2011.
- trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte, décembre 2017.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

TROD ANGINE : DIAGNOSTIC ET DÉLIVRANCE DE L'ANTIBIOTHÉRAPIE

DURÉE :
6H

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
330€

PRIX : 429€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325098

FORMATRICE
DR MARIE MORI,
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le TROD est un outil de diagnostic permettant de **détecter rapidement une angine** et d'en identifier l'origine (virale ou bactérienne).

Celui-ci mis en place depuis septembre 2019, permet aux pharmaciens d'officine de mettre en place auprès de leur patientèle, un outil fiable et rapide, directement **utilisable à la pharmacie**.

Ainsi, cela permettra de favoriser un meilleur accompagnement de la **prescription médicamenteuse** dans le cadre d'une angine. Très clairement, ce nouvel outil permettra de **développer des thérapies plus ciblées** afin de ralentir le développement de l'antibiorésistance en France.

Cette action est destinée à l'**évaluation des pratiques professionnelles** des pharmaciens en matière d'utilisation du TROD Angine en officine.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur : les principes généraux et conseils de prescription des antibiotiques en premier recours, février 2014.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

SAVOIR REPÉRER, ACCOMPAGNER ET PRENDRE EN CHARGE LES TROUBLES ANXIODEPRESSIFS

DURÉE :
6H

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
330€

PRIX : 429€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325107

FORMATRICE
AXELLE BERLET,
PSYCHOLOGUE HYPNOTHÉRAPEUTE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Depuis quelques années, les troubles anxio-dépressifs sont très présents dans la population, française comme mondiale. Ils sont classifiés parmi les **troubles mentaux** les plus courants. Par exemple, l'épidémiologie relative à l'anxiété montre qu'environ 33% de la population est touchée au cours de sa vie (étude de 2015).

La période si particulière du COVID a déclenché par la suite une montée importante des **diagnostics de troubles anxieux** et de dépression, parmi tous les âges de la population : enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Les professionnels étant en première ligne dans ce contexte aggravé et aggravant, il est pertinent d'améliorer, repérer et prendre en charge au mieux

les personnes concernées, ainsi que les personnes plus vulnérables et à risque, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette action est destinée à l'évaluation des pratiques professionnelles des infirmiers en matière de repérage, accompagnement et prise en charge des troubles anxio dépressifs.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur :

- Les affections psychiatriques de longue durée - Troubles anxieux graves, Juin 2007
- Les épisodes dépressifs caractérisés de l'adulte : prise en charge en soins de premier recours, Octobre 2017

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles. 27

SAVOIR REPÉRER ET CONNAÎTRE LA PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE

DURÉE :
6H

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
330€

PRIX : 429€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
9659232511

FORMATEUR
PROFESSEUR OLIVIER DONNEZ,
CHIRURGIEN GYNÉCOLOGUE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIEN.NES

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'endométriose est une maladie qui touche une femme sur dix en France, soit plus de 2 millions de Françaises.

Pourtant, c'est une maladie encore **insuffisamment connue**, diagnostiquée, et donc soignée. En effet, on estime le **retard de diagnostic** entre 7 à 10 ans.

Depuis le 11 janvier 2022, une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose a été lancée, faisant de cette maladie une **cause nationale** et un enjeu de **santé publique**.

Il est donc indispensable de réduire l'errance diagnostique en sensibilisant et en informant les professionnels de santé par les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'endométriose pour faciliter le dépistage de cette maladie.

Cette action est destinée à l'**évaluation des pratiques professionnelles** des pharmaciens en matière de repérage de l'endométriose.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur la prise en charge de l'endométriose, décembre 2017.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

PROMOUVOIR LA VACCINATION, AMÉLIORER LA COUVERTURE VACCINALE ET MAÎTRISER L'ACTE DE VACCINATION

DURÉE :
4H

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
220€

PRIX : 286€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325120

FORMATEUR
DR EDWIN LEMOINE,
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La France fait face depuis plusieurs années à une défiance et une **hésitation des citoyens et des professionnels de santé** eux-mêmes envers la vaccination.

Ce phénomène préoccupant entraîne un **moindre recours** à la vaccination, ayant pour conséquence le **développement d'épidémies** et de formes graves de **maladies infectieuses** chez les sujets à risque et l'apparition de **transmission nosocomiale** de pathologies hautement transmissibles telles que la rougeole, la coqueluche et la grippe.

Lever les réticences vaccinales représente une compétence clé indispensable à l'ensemble des professionnels de santé.

Depuis la convention pharmaceutique du 9 mars 2022, les pharmaciens d'officine ont le **droit de vacciner** presque la totalité des vaccins disponibles sur le territoire. Cet acte est **remboursé par la sécurité sociale** depuis le 7 novembre 2022, pour 14 vaccins et pour les patients de plus de 16 ans.

Face au problème des déserts médicaux, le maillage territorial des officines représente donc une **force pour promouvoir** et améliorer la couverture vaccinale.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'extention des compétences des professionnels de santé en matière de vaccination : vaccination contre la grippe saisonnière, juillet 2018.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE - SOINS D'URGENCE

DURÉE :
7H

Document mis à jour en octobre 2023

DPC CLASSE VIRTUELLE	
FORMATION CONTINUE	
7H DE CLASSE VIRTUELLE	
0€ RESTE À CHARGE	INDEMNISATION 385€
PRIX : 385€	100% FINANCÉ
NUMÉRO D'ACTION : 96592325131	
FORMATEUR JEREMY BLOAS, INFIRMIER	
PUBLIC CIBLÉ PHARMACIENS	

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La pandémie mondiale actuelle de Covid-19, les dernières **crises sanitaires** (SRAS, Pandémie Grippe A (H1N1), MERS-CoV, Ébola, etc.), les accidents collectifs (explosion usine AZF, explosion usine Seveso à Rouen et Bergerac...), **attentats** (Bataclan, Charlie Hebdo, etc), la guerre en Ukraine, les incendies de forêts et les divers **épisodes climatiques** ou cycloniques (Antilles) ou encore les risques NBRC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques) nous rappellent régulièrement que les professionnels de santé, ainsi que chaque citoyen, peuvent se retrouver potentiellement exposés et acteurs devant des **situations sanitaires exceptionnelles**.

Le Code de la santé publique L3131-8 précise que :
« si l'afflux de patients ou de victimes ou la situation sanitaire le justifient, le représentant de l'État dans le département peut procéder aux réquisitions nécessaires de tous biens et services, et notamment **requérir le service de tout professionnel de santé**, quel que soit son mode d'exercice et de tout établissement de santé ou établissement médico-social ».

Il est donc important de **former et d'entraîner les professionnels de santé** susceptibles d'intervenir lors de **situations sanitaires exceptionnelles**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Former les professionnels de santé aux gestes et soins d'urgence et à la prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles.

Connaître les différents types de SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle) et leurs conséquences sur le système de santé.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE

Appréhender les principes d'organisation sanitaire et de réponse d'urgence en France.

Assurer la prise en charge précoce de victimes, adultes ou pédiatriques, dans un contexte de SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle), seul ou à plusieurs, avec ou sans matériel de secours.

Mettre en œuvre, avec méthode, les gestes de premiers secours face aux situations d'urgence.

S'intégrer dans un dispositif sanitaire de grande ampleur.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 LES RISQUES NRBC

Connaitre les risques NRBC : Risques Nucléaires Radiologiques, Bactériologiques, Chimiques.
Décontamination.
Confinement.

MODULE 02 LES PRINCIPES D'ORGANISATION SANITAIRE ET DE RÉPONSE D'URGENCE EN FRANCE

Maîtriser les procédures d'organisation des systèmes de secours.
Connaître les différents plans de secours (plan blanc, Novi...).
Le tri dans le SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle) :

- les outils.
- la traçabilité.
- la classification.
- la mise en œuvre.

MODULE 03 LES ATTENTATS

Définitions.
Techniques.
Les principes de précaution et de protection (Safe, Tri, Ryan, Marche).

MODULE 04 DAMAGE CONTROL

Définitions.
Techniques.
Le triage.
Start ABC.
Sinus.

MODULE 05 LE RÔLE DE CHACUN DANS L'ORGANISATION DES SECOURS

Position dans l'organisation des secours.
Compétences personnelles.
Réglementation.

MODULE 06 CONDUITES À TENIR SELON LA SITUATION D'URGENCE

Réaliser les gestes d'urgences.
Cas concret.
L'alerte au 18/15.
Gestion de l'hémorragie :

- pansement israélien.
- garrot.
- garrot tourniquet.
- mèche hémostatique.
- plaie soufflante.
- obstructions de voies aériennes.
- couverture de survie.

Constitution d'une trousse de secours : pansement, garrot, compresse

- pourquoi ?
- réglementation.

PHARMACIENS : PRESCRIRE LES VACCINS EN OFFICINE

DURÉE :
11H

DPC E-LEARNING	
FORMATION CONTINUE	
11H DE FORMATION EN E-LEARNING	
0€ RESTE À CHARGE	INDEMNISATION 302€
PRIX : 302.5€ 100% FINANCÉ	
NUMÉRO D'ACTION : 96592325141	
FORMATRICE DR VICTORIA COSSO DOCTEUR EN PHARMACIE	
PUBLIC CIBLÉ PHARMACIENS	



RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les compétences des infirmiers sont en pleine évolution !

Après l'obtention de l'habilitation à administrer 15 vaccins chez l'adulte et l'adolescent à partir de 16 ans en avril 2022, ils sont maintenant autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus depuis le décret du 08 août 2023.

Ce nouveau droit de prescription nécessite une attestation de formation délivrée après avoir suivi une formation respectant un programme pédagogique défini.

Cette formation de 11h, illustrée de nombreux cas pratiques, va donc permettre aux infirmiers d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer leur droit de prescription.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être formé à la prescription de la vaccination.

Acquérir l'attestation de formation obligatoire.

MODULE 01 LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, connaître :

- Les principaux signes cliniques,
- Les modes de transmission,
- Le fardeau épidémiologique,
- Les populations à risque.

MODULE 02 LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

MODULE 03 LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

MODULE 04 SAVOIR PRESCRIRE EN PRATIQUE

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.

Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.

Savoir convaincre avec une information claire et objective.

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin :
ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'anaphylaxie à un vaccin.

Cas pratiques.

PHARMACIENS : PRESCRIRE LES VACCINS EN OFFICINE

DURÉE :
11H

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

7H FORMATION CONTINUE

4H PRÉSENTIEL

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
605€

PRIX : 605€ 100% FINANCÉ

**NUMÉRO D'ACTION :
96592325142**

FORMATRICE
DR VICTORIA COSSO
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> **RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

Les compétences des infirmiers sont en pleine évolution !

Après l'obtention de l'habilitation à administrer 15 vaccins chez l'adulte et l'adolescent à partir de 16 ans en avril 2022, ils sont maintenant autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus depuis le décret du 08 août 2023.

Ce nouveau droit de prescription nécessite une attestation de formation délivrée après avoir suivi une formation respectant un programme pédagogique défini.

Cette formation de 11h, illustrée de nombreux cas pratiques, va donc permettre aux infirmiers d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer leur droit de prescription.

> **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Être formé à la prescription de la vaccination.

Acquérir l'attestation de formation obligatoire.

MODULE 01 LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, connaître :

- Les principaux signes cliniques,
- Les modes de transmission,
- Le fardeau épidémiologique,
- Les populations à risque.

MODULE 02 LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

MODULE 03 LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

MODULE 04 SAVOIR PRESCRIRE EN PRATIQUE

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.

Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.

Savoir convaincre avec une information claire et objective.

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin :

ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'anaphylaxie à un vaccin.

Cas pratiques.

PHARMACIENS : PRESCRIRE LES VACCINS EN OFFICINE

DURÉE :
11H

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

7H FORMATION CONTINUE

4H CLASSE VIRTUELLE

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
412€

PRIX : 412.5€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325143

FORMATRICE
DR VICTORIA COSSO
DOCTEUR EN PHARMACIE

PUBLIC CIBLÉ
PHARMACIENS

> **RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

Les compétences des infirmiers sont en pleine évolution !

Après l'obtention de l'habilitation à administrer 15 vaccins chez l'adulte et l'adolescent à partir de 16 ans en avril 2022, ils sont maintenant autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus depuis le décret du 08 août 2023.

Ce nouveau droit de prescription nécessite une attestation de formation délivrée après avoir suivi une formation respectant un programme pédagogique défini.

Cette formation de 11h, illustrée de nombreux cas pratiques, va donc permettre aux infirmiers d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer leur droit de prescription.

> **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Être formé à la prescription de la vaccination.

Acquérir l'attestation de formation obligatoire.

MODULE 01 LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, connaître :

- Les principaux signes cliniques,
- Les modes de transmission,
- Le fardeau épidémiologique,
- Les populations à risque.

MODULE 02 LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

MODULE 03 LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

MODULE 04 SAVOIR PRESCRIRE EN PRATIQUE

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.

Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.

Savoir convaincre avec une information claire et objective.

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin :

ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'anaphylaxie à un vaccin.

Cas pratiques.



FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé

04 91 22 51 47 - contact@freeforma.fr

Agrément DPC 9659 - SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS 93131785413